

# L'identité bilingue et le capital linguistique communautaire : le cas du Grand Moncton

Marie Lefebvre

Number 22, Fall 2006

Urbanité et durabilité des communautés francophones du Canada

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1005379ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1005379ar>

[See table of contents](#)

## Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa  
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

## ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

## Cite this article

Lefebvre, M. (2006). L'identité bilingue et le capital linguistique communautaire : le cas du Grand Moncton. *Francophonies d'Amérique*, (22), 73–90. <https://doi.org/10.7202/1005379ar>

# L'IDENTITÉ BILINGUE ET LE CAPITAL LINGUISTIQUE COMMUNAUTAIRE : LE CAS DU GRAND MONCTON

Marie Lefebvre  
Université d'Ottawa

L'appartenance et l'identité sont des dimensions humaines difficiles à cerner puisqu'une personne peut se définir différemment selon les contextes et les circonstances. Les analystes qui se sont penchés sur cette question ont maintes fois tenté de hiérarchiser les appartenances souvent multiples. Toutefois, cela se complique dans le cas des groupes minoritaires, l'identité plurielle et hybride étant souvent définie différemment par leurs membres. Ainsi, en tentant de définir l'identité des francophones hors Québec, on se rend rapidement compte que l'on a affaire à quelque chose de mouvant qui diffère selon les régions (Cardinal, Lapointe et Thériault, 1994).

Cependant, les recherches portant sur l'identité des francophones en milieu minoritaire s'entendent généralement sur la définition du concept et sur sa manifestation dans la vie et dans les activités quotidiennes. La plupart des travaux sur l'identité au sein de la francophonie canadienne ont mis en lumière des réflexions et des plaidoyers d'ordre politique ou moral dans lesquels la trame de fond est celle de la construction et de l'affirmation d'une identité bilingue mue par l'assimilation et la dynamique inégalitaire entre francophones et anglophones. C'est cette tension entre deux cultures dont les bases démographiques ne sont pas les mêmes qui alimenterait des possibilités de choix pouvant donner lieu aussi bien à des formes de développement qu'à des formes de non-développement de l'identité francophone en constante définition (Laflamme, 2001).

Ainsi, les concepts de bilinguisme et d'identité bilingue, souvent attribués à Roger Bernard, l'un des chantres de l'assimilation de la francophonie hors Québec, prennent de plus en plus de place dans les discussions portant sur la recherche et la manifestation de l'identité. Cependant, en dépit des réflexions de quelques auteurs sur la manifestation de cette identité bilingue en relation avec les individus et les différents contextes, la perspective géographique demeure encore trop peu exploitée. Aborder la question du point de vue de l'espace enrichirait la compréhension de l'identité, d'autant plus que celle-ci s'insère dans une pratique sociale qui se réalise dans un système idéologique et un contexte historique particuliers, la personne devenant le produit du système d'interactions dans lequel elle s'insère. Dans cette perspective, le milieu de vie et le territoire, qui deviennent des espaces vécus, influencent la construction et la manifestation identitaires (Claval, 1996). À cet effet, la communauté francophone du Grand Moncton, au Nouveau-Brunswick, est un objet d'étude intéressant puisqu'elle se répartit dans trois milieux, certes bien intégrés, mais offrant des cadres de vie française complètement différents.

Le présent article tente donc de dégager, par une comparaison des trois municipalités formant la communauté francophone du Grand Moncton (Moncton, Dieppe et Riverview), quelques-uns des effets du milieu sur l'identité linguistique, c'est-à-dire l'identité bilingue et francophone. Il tente en outre de comprendre comment cette identité se manifeste dans l'engagement des francophones envers leur langue et dans leurs comportements linguistiques. Cette analyse, bien qu'essentiellement descriptive, permettra de mieux comprendre certains aspects de la construction identitaire en milieu minoritaire, en mettant en lumière l'effet de différentes variables contextuelles.

Nous présenterons rapidement le cadre conceptuel et méthodologique de cette étude, en définissant les notions importantes ayant guidé l'analyse, c'est-à-dire l'identité et le capital linguistique communautaire en relation avec le milieu. Puis nous esquisserons un profil du milieu d'étude, soit le Grand Moncton, en insistant sur les différences entre les trois villes qui le composent en termes de capital linguistique. Par la suite, nous exposerons les résultats bruts de l'enquête concernant l'identité, pour les trois villes du Grand Moncton, pour ensuite mettre l'accent sur la prévalence de l'identité bilingue et de l'identité francophone et sur la façon dont ces identités se manifestent dans l'engagement et dans les comportements linguistiques des francophones du Grand Moncton. Finalement, après une brève discussion des résultats, nous proposerons quelques pistes pouvant alimenter une réflexion sur la notion d'identité bilingue et ses effets sur les comportements des membres de la communauté, dans divers contextes géographiques.

### *Le cadre conceptuel et méthodologique*

#### *L'identité*

Plusieurs auteurs s'entendent pour dire que l'identité est le fruit d'une démarche qui conjugue à la fois les relations personnelles, c'est-à-dire les structures mentales et les processus psychologiques qui provoquent des expériences uniques, et les relations avec l'« autre » (Ruano-Borbalan, 1998). Ainsi, le « soi » demeure la notion de base de l'identité individuelle, mais puisque l'expérience personnelle découle des groupes d'appartenance et est nourrie d'une dimension affective, émotionnelle, sociale et cognitive, le soi devient une structure essentiellement sociale et culturelle qui naît des interactions quotidiennes (Lipiansky, cité dans Ruano-Borbalan, 1998). Cette conception de l'identité rejoint de près celle de maints auteurs (Barth, 1969; Juteau, 1994; Breton 1994; Gérin-Lajoie, 2004) qui soutiennent également que l'identité s'acquiert et résulte donc d'une construction sociale, c'est-à-dire d'un processus de négociation dans lequel l'individu passe par des stades successifs de confrontation avec les autres du groupe dans ses activités quotidiennes. Elle doit par conséquent, pour être comprise, être interprétée dans le cadre des rapports sociaux dans lesquels elle s'insère.

L'identité comme phénomène à la fois individuel et collectif est aussi étudiée par Louis-Jacques Dorais. En la définissant comme « la construction du rapport personnel

de l'être humain avec son environnement » (2004 : 2), Dorais montre le caractère construit, relationnel, pluriel et dynamique de l'identité. Celle-ci est sans cesse renégociée au gré des circonstances qui modifient le rapport que les personnes entretiennent avec leur environnement physique et avec les éléments humains qui font partie de leur vie et de leur entourage. Cette identité ainsi construite se manifeste dans les comportements, qui montrent qui nous sommes dans nos interactions avec l'environnement humain et non humain ainsi que dans la manière dont les gens réagissent à ces comportements (Dorais, 2004). En effet, les individus sont autonomes, mais ils ne vivent pas isolés et appartiennent à une société avec laquelle ils partagent certaines choses et avec laquelle ils collaborent pour atteindre certains objectifs. Ainsi, « la collectivité, à travers le prisme de la culture, transmet des représentations collectives qui amènent toujours une dimension sociale à l'identité » (Claval, 2003 : 5).

Bien que les caractères individuel et collectif de l'identité soient interreliés, les études en sciences humaines et sociales traitent le plus souvent des aspects collectifs de la construction identitaire. Plusieurs spécialistes ont donc défini l'identité en termes d'identité culturelle, ethnique ou nationale. L'identité culturelle est définie par Dorais comme « la somme de tous les traits caractérisant le mode de vie et la vision du monde d'un peuple quelconque » (2004 : 5). Cette identité se traduit par des relations particulières de l'homme avec son environnement naturel, des systèmes d'organisation économique et sociale ainsi que des configurations de valeurs et d'attitudes particulières (Tremblay, 1983). Elle se fonderait donc sur des rituels, sur des croyances et sur la langue, qui constituent des formes de socialisation, d'appartenance et d'identification des individus. L'identité culturelle est souvent liée à l'identité ethnique, et c'est pour cette raison que l'on parle le plus souvent de l'identité ethnoculturelle. L'identité ethnique est ainsi définie par Dorais et Searles :

la conscience qu'un groupe (conçu comme partageant une même origine géographique, des caractéristiques phénotypiques, une langue ou un mode de vie commun – ou un mélange de tout cela) a de sa position économique, politique ou culturelle par rapport aux autres groupes de même type faisant partie du même état (2001 : 11).

L'étroite relation qui existe entre l'identité culturelle et l'identité ethnique relève le plus souvent de sa manifestation, le problème de l'identité ethnoculturelle surgissant lorsque apparaît la différence. Le besoin d'affirmation naît du contact avec l'autre, et cette affirmation identitaire est d'abord une autodéfense puisque la différence semble toujours au premier abord comme une menace (Abou, 1981). Cette identité, comme toute autre forme d'identité, se construit au moyen de l'interaction sociale et est donc façonnée par les circonstances souvent fluctuantes de cette interaction (Juteau, 1983). La langue est d'ailleurs un des facteurs de référence collective à la base de cette identité. En effet, elle est devenue au fil des ans l'une des plus importantes marques distinctives de l'identité francophone en Amérique du Nord. Avec le temps, l'appartenance à des

groupes linguistiques a des conséquences sur la représentation de soi et des autres et peut mener à différents processus comme l'exclusion ou l'inclusion, la sécurité ou l'insécurité, la minorisation, les transferts linguistiques ou l'assimilation (Langlois et Létourneau, 2004). Finalement, l'identité nationale est définie comme la « conscience d'appartenir à un peuple qui, sous la gouverne de l'État, a le droit et le devoir de contrôler un territoire bien délimité et de le défendre contre les étrangers si besoin est » (Dorais, 2004 : 9). Cette identité s'avère importante puisque malgré la persistance des identités ethniques que l'on croyait, jusque dans les années 70, appelées à disparaître, l'identité nationale est normalement partagée par les minorités et les différentes ethnies d'un même territoire. En effet, la montée des identités ethniques régionales n'a pas effacé l'attachement identitaire national. En ce sens, les minorités peuvent revendiquer une identité à la fois canadienne, canadienne-française et, dans le cas de l'Acadie, acadienne. Ces différentes définitions montrent que l'identité n'est donc pas une, mais qu'elle est hétérogène et parfois conflictuelle puisque sa construction s'insère dans un contexte social également hétérogène.

### *Le capital linguistique communautaire*

En situation minoritaire, les comportements linguistiques des groupes relèvent non seulement des aptitudes et des dispositions personnelles, dont les croyances et l'identité, mais aussi de l'environnement social dans lequel ils évoluent. Les différentes caractéristiques de cet environnement définissent un certain degré de vitalité ethnolinguistique, définie par Giles, Bourhis et Taylor (1977 : 308) comme « le résultat des facteurs structuraux influençant la probabilité que le groupe se comporte comme une entité collective distincte et active dans des situations de contacts intergroupes ». Alain Prujiner *et al.* (1984), s'inspirant de ce concept de vitalité ethnolinguistique, ont regroupé des variables structurales de la vitalité en empruntant au sociologue Pierre Bourdieu (1982) la notion de « capital linguistique », une ressource dont les membres peuvent profiter et qui contribue à l'épanouissement de toute la communauté. La vitalité ethnolinguistique d'une communauté serait donc le résultat global de quatre types de capital linguistique, soit le capital démographique (nombre, proportion et concentration des membres de la communauté, taux d'immigration et d'émigration, taux de fécondité des familles et degrés d'endogamie); le capital politique (degré de représentativité des membres de la communauté au sein des gouvernements et hiérarchie des pouvoirs décisionnels, degré d'usage de la langue du groupe dans les services publics, droits linguistiques conférés, pouvoir de pression et d'influence des groupes sociaux ou mouvements représentant le groupe); le capital économique (degré d'usage de la langue dans les nombreuses dimensions du système économique, statut socioéconomique des membres de la communauté, proportion de la langue dans l'affichage commercial); et le capital culturel (ressources et institutions, comme les médias de masse, qui ont pour rôle l'échange d'information et la transmission de la culture de la communauté) (Landry et

Allard, 1994). Dans des situations de contacts intergroupes, la vitalité des groupes, sur les plans démographique, politique, économique et culturel, résulte

d'un rapport de force qui se manifeste sur le plan macrosocial, par exemple dans le contrôle des institutions, et qui influence l'utilisation de la langue dans les rapports sociaux des membres des différents groupes linguistiques sur le plan macrosocial, notamment dans la langue utilisée au sein d'une institution ou dans le réseau social informel des membres (Landry et Allard, 1996 : 66).

Chaque communauté minoritaire est donc différente en termes de capital linguistique et possède de ce fait une vitalité différente, ce qui nous oblige à tenir compte de l'effet du milieu dans l'analyse de l'identité et de sa manifestation dans les comportements linguistiques. En effet, l'identité se construit à partir d'activités quotidiennes, telles les pratiques sociales et langagières, qui définissent les rapports sociaux et donc elle ne peut être décrite en dehors du contexte social dans lequel elle évolue, ce contexte lui donnant son sens. Les différentes composantes de l'environnement dans lequel s'établissent les relations entre les individus et les groupes et au sein desquelles ils communiquent les uns avec les autres forment un espace objectif et subjectif qui influe sur le vécu des personnes, sur leur capacité et sur leurs pratiques, bref, sur leur identité. Le milieu est marqué par la tension entre la majorité et la minorité, à travers les nombres, le pourcentage et le profil de la population. Le rapport inégal se matérialise en outre dans les institutions et les autres organisations sociales, dans l'entrepreneuriat, dans le droit et les lois, ainsi que dans le prestige et le statut de la langue, et il se construit dans une dimension temporelle (Gilbert, Langlois, Landry et Aunger, 2005).

### *La méthodologie<sup>1</sup>*

Les renseignements ayant servi à analyser le rôle du milieu et du capital linguistique sur l'identité de la communauté francophone du Grand Moncton comportent une diversité de types de données, mais celles qui seront utilisées proviennent d'une enquête réalisée à l'été 2004 et conduite par téléphone, après sélection de sujets francophones au hasard dans une liste de noms français, et en face-à-face, dans des endroits neutres sur le plan linguistique ou ethnoculturel. Au total, 91 répondants francophones<sup>2</sup> du Grand Moncton ont participé à l'enquête, à raison de 31 à Moncton, 30 à Dieppe et 30 à Riverview. Outre les caractéristiques démographiques des répondants, cette enquête met en lumière des comportements linguistiques, des perceptions, des attitudes et des engagements à l'égard du français et des institutions francophones communautaires, de même que des identités. Ainsi, l'enquête a fait ressortir différents degrés d'identité linguistique, nationale (ici, nous faisons référence à l'identité nationale comme étant l'identité canadienne, à laquelle nous avons ajouté l'identité canadienne-française) et ethnoculturelle, mesurées par la façon dont les gens s'identifient et se définissent, sur une

échelle allant de 1 (pas du tout) à 5 (complètement). Elle met également en évidence différentes variables portant sur l'engagement des francophones envers le français et sur leur utilisation du français dans diverses circonstances de la vie publique et privée, de même que dans le choix de produits culturels. Ces variables sont, elles aussi, présentées sur une échelle de type Lickert allant de 1 (jamais) à 3 (toujours) pour l'engagement, et allant de 1 (jamais) à 5 (toujours) pour l'utilisation du français dans diverses circonstances. Les données ont été traitées au moyen de croisements entre les variables identitaires, c'est-à-dire l'identité bilingue et l'identité francophone, et les variables concernant l'engagement et l'utilisation du français dans diverses circonstances. Ainsi, les croisements seront faits entre les variables de l'identité bilingue forte (ceux qui se sont identifiés fortement et complètement bilingues) et les variables sur la fréquence de l'initiation de la conversation en français dans les commerces et les bureaux, sur le choix de fréquentation d'endroits où le service en français est disponible et sur la fréquence d'utilisation du français avec la parenté, les amis, sur Internet et dans l'achat de livres. Les mêmes croisements seront effectués cette fois avec les variables de l'identité francophone forte (ceux qui se sont identifiés fortement et complètement francophones). Les résultats de ces croisements, d'une part avec l'identité bilingue forte et d'autre part avec l'identité francophone forte, seront par la suite comparés, sur la base de la corrélation entre ces deux types d'identité. En effet, la corrélation de 0,126 entre l'identité bilingue et l'identité francophone nous laisse présager que ce ne sont pas nécessairement les mêmes individus qui se sont identifiés comme fortement bilingues et fortement francophones, ce qui justifie la comparaison.

### *Le milieu d'étude*

La communauté francophone du Grand Moncton, située dans la région du Sud-Est du Nouveau-Brunswick, est composée des villes de Moncton, de Dieppe et de Riverview. Ces trois villes, bien que formant une communauté très intégrée sur le plan institutionnel ainsi que sur le plan du travail et des services, ne bénéficient pas toutes du même capital linguistique nécessaire à la survie des francophones qui y résident. Les données statistiques sur chacune des villes composant le Grand Moncton, de même que les diverses observations réalisées dans le cadre de notre recherche, ont permis de mesurer leur capital linguistique respectif à partir de l'examen de quatre de ses principales sources, à savoir le capital démographique, le capital politique, le capital économique et le capital culturel, qui témoignent de la vitalité de chacune des communautés (Landry et Allard, 1994).

Sur le plan démographique, la minorité linguistique a besoin d'un certain nombre de membres, de représenter une certaine proportion de l'ensemble de la population et de posséder un certain degré de concentration territoriale (Landry et Allard, 1994). Dans le Grand Moncton, les francophones sont plus nombreux à Moncton et à Dieppe et très peu présents à Riverview. À Dieppe, ils représentent d'ailleurs plus des trois quarts de la population totale, ce qui fait du milieu local un milieu majoritairement francophone

**Tableau 1**  
**Population selon la langue maternelle, 2001**

| Langues maternelles                                           | Grand Moncton |       | Moncton |       | Dieppe |       | Riverview |       |
|---------------------------------------------------------------|---------------|-------|---------|-------|--------|-------|-----------|-------|
|                                                               | N             | %     | N       | %     | N      | %     | N         | %     |
| Anglais (seul ou avec une langue non officielle)              | 57 455        | 63,49 | 38 685  | 64,39 | 3 320  | 22,51 | 15 450    | 91,94 |
| Français (seul ou avec une langue non officielle)             | 31 970        | 35,33 | 19 700  | 32,79 | 11 130 | 75,46 | 1 140     | 6,78  |
| Anglais et français (seuls ou avec une langue non officielle) | 1 075         | 1,19  | 770     | 1,29  | 205    | 1,39  | 100       | 0,60  |
| <b>Population totale</b>                                      | 90 500        |       | 60 080  |       | 14 750 |       | 16 805    |       |

Source : Statistique Canada, *Portrait des communautés de langue officielle du Canada 2001*, 94F0040XCB.

(tableau 1). Par ailleurs, il existe également certaines concentrations de francophones dans la ville de Moncton, notamment autour de l'Université de Moncton. À l'inverse, c'est à Riverview que l'on retrouve les concentrations les moins fortes (Durand, 2004).

Le capital politique peut être mesuré à partir d'une variété d'indices, parmi lesquels on retrouve le degré d'usage de la langue du groupe étudié dans les services publics, y compris dans l'affichage public, de même que les droits linguistiques conférés au groupe (Landry et Allard, 1994). Dans le Grand Moncton, les différences en termes de capital politique sont une fois de plus perceptibles. En effet, Moncton présente un statut de ville bilingue, tandis que Dieppe est une ville francophone offrant des services bilingues et Riverview, une ville anglophone. Ce statut différent peut avoir une incidence sur la langue des services publics offerts et sur les droits linguistiques. Le capital politique dans les trois villes du Grand Moncton a aussi été mesuré par l'observation. En effet, la proportion du français dans l'affichage public a été observée sur les panneaux publicitaires à l'entrée de chacune des trois municipalités composant le Grand Moncton. Alors qu'à Moncton et qu'à Dieppe, l'information des panneaux observés est bilingue ou en français, à Riverview, elle est présentée uniquement en anglais.

Une autre catégorie de capital linguistique est le capital économique, qui se reflète dans le degré d'usage de la langue dans les différentes dimensions du système économique, comme le milieu de travail ou les commerces et les services. La vitalité économique d'une langue se manifeste également dans la proportion de cette langue au sein de l'affichage commercial (Landry et Allard, 1994 : 17). Dans le Grand Moncton, la vitalité économique du français a été mesurée à partir de la langue parlée au travail. Les trois villes présentent, encore une fois, une vitalité différente. Les francophones de Dieppe sont ceux qui utilisent le plus souvent le français au travail, avec une proportion



de 49 p. 100, alors qu'à Moncton, la proportion tombe à 36 p. 100 et à Riverview, à seulement 22 p. 100 (Statistique Canada, 2001). Par ailleurs, la vitalité économique des trois villes du Grand Moncton a été évaluée sur la base de l'observation de l'importance du français au sein de l'affichage commercial. Les mêmes différences apparaissent entre les trois villes, Dieppe étant celle où l'importance du français est la plus grande, suivie de Moncton, et finalement de Riverview, où l'affichage commercial observé est seulement en anglais.

Finalement, le dernier champ dans lequel évolue le capital linguistique d'une communauté est celui de la culture. Le capital culturel comprend « l'ensemble des ressources et des institutions qui ont pour rôle l'échange d'information et la transmission de la culture de la communauté » (Landry et Allard, 1994 : 17). Les villes de Moncton et de Dieppe possèdent un certain nombre d'institutions francophones et bilingues dans divers domaines, tandis que Riverview, étant donné sa trop faible population francophone, n'en possède aucune. Par ailleurs, une certaine gamme de produits culturels en français, notamment des journaux, des revues, des livres, des films et des cartes d'anniversaire, est disponible dans les trois localités du Grand Moncton, bien que la disponibilité soit plus grande à Moncton et à Dieppe qu'à Riverview.

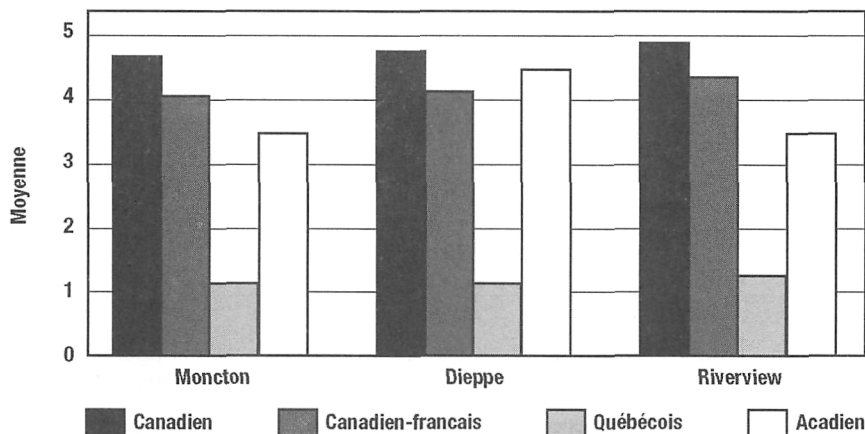
Les francophones de Moncton, de Dieppe et de Riverview évoluent donc dans des milieux de vie et dans des contextes de vitalité différents, ce qui peut influencer sur leur identité et leurs comportements. En effet, le modèle macroscopique de développement bilingue de Landry et Allard (1996 : 69) montre que « les dispositions affectives envers la langue, l'identité ethnolinguistique et les pratiques linguistiques qui leur sont associées sont davantage liées à l'environnement social des individus qu'à leurs aptitudes personnelles ». De même, l'identité étant un phénomène fondamentalement social, l'environnement et le milieu de vie tiennent une place prépondérante dans son affirmation.

### *Les résultats de l'enquête*

#### *L'identité nationale et ethnoculturelle*

Sur le plan de l'identité nationale et ethnoculturelle (figure 1), l'identité canadienne semble être celle à laquelle les francophones du Grand Moncton s'identifient le plus, ceux-ci se considérant en moyenne comme beaucoup (moyenne de 4) et même complètement (moyenne de 5) Canadiens. L'identité canadienne-française (ici, nous faisons référence à l'identité canadienne-française comme étant l'identité nationale des francophones du Canada) est également très élevée, tout comme l'identité ethnoculturelle acadienne. En effet, avec la montée des régionalismes et la mémoire collective associée aux événements tragiques vécus en commun, l'identité acadienne est très affirmée chez les francophones du Grand Moncton, surtout chez ceux de Dieppe, qui bénéficient d'un capital linguistique plus important. L'identité québécoise, pour sa part, est en moyenne très faible (moyenne de 1), les francophones du Grand Moncton

Figure 1  
L'identité nationale et ethnoculturelle chez les francophones  
du Grand Moncton

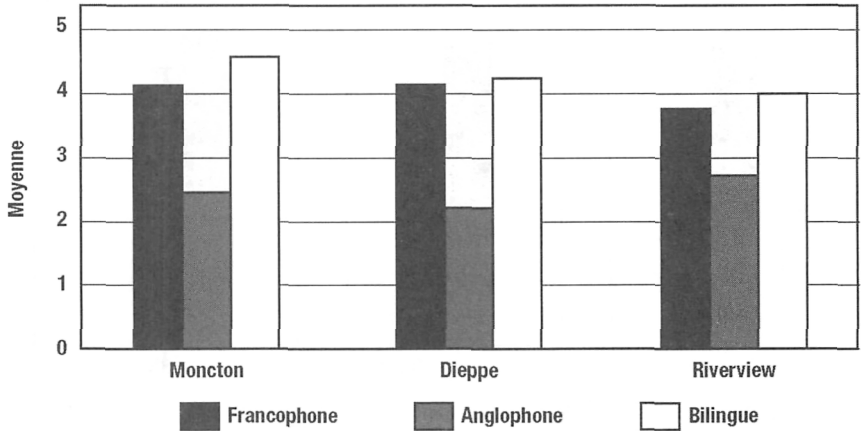


ne s'identifiant que très peu, voire aucunement, comme Québécois. Les quelques répondants s'identifiant comme tels sont ceux qui ont migré du Québec et qui ont conservé leur identité. Encore une fois, les résultats de l'identité nationale et ethnoculturelle montrent toute la complexité de la question identitaire, l'identité n'étant pas exclusive.

### *L'identité linguistique*

L'identité linguistique varie très peu entre les trois municipalités du Grand Moncton et ce, malgré leur vitalité différente (figure 2). Cette absence de différences importantes entre les trois municipalités confirme le fait que l'identité linguistique est non seulement influencée par le milieu et les structures sociales, mais qu'elle reflète également un choix individuel que font les francophones ainsi qu'une autodétermination des personnes et des collectivités (Landry, Allard et Deveau, 2006). Des différences intéressantes apparaissent toutefois à l'observation des différentes catégories identitaires. En effet, les francophones du Grand Moncton s'identifient en moyenne fortement comme francophones (moyenne de 4), mais cette identité francophone est surpassée par l'identité bilingue. Cette forte tendance qu'ont les francophones du Grand Moncton à s'identifier comme bilingues montre bien la dualité linguistique dans laquelle ils vivent. Plongés dans un milieu où l'anglais occupe une place prépondérante, ils se sentent appartenir aux deux groupes linguistiques. Les francophones du Grand Moncton ne s'identifient que très peu comme anglophones, sauf à Riverview, où l'identification au groupe anglophone est un peu plus grande en raison des contacts plus réguliers avec

Figure 2  
L'identité linguistique chez les francophones  
du Grand Moncton



l'exogroupe, et où les différences entre les trois catégories d'identité linguistique sont moins prononcées. L'identité anglophone ne prendrait pas ici une place exclusive dans l'autodéfinition des francophones du Grand Moncton, mais s'ajouterait plutôt à une identité francophone forte pour créer une nouvelle forme d'identité, une identité bilingue. Ces résultats révèlent que l'identité n'est pas exclusive, mais qu'elle est plutôt plurielle, hybride et complexe et que le fait de s'identifier davantage à un groupe linguistique ne signifie aucunement que l'individu rejette complètement les autres groupes.

L'observation des résultats concernant l'identité linguistique et ethnoculturelle montre bien le phénomène de l'apparition d'une identité bilingue de plus en plus forte décrit par certains auteurs. Ce constat nous amène à nous pencher sur la manifestation de cette identité bilingue dans l'engagement des francophones du Grand Moncton envers le français et dans leurs comportements linguistiques, afin de comprendre la signification de cette identité. En ce sens, l'identité bilingue et l'identité francophone ont été croisées avec des variables portant sur l'engagement envers le français et sur l'utilisation du français dans diverses circonstances. Les résultats de ces croisements sont présentés dans les sections qui suivent.

#### *L'identité et l'engagement envers le français*

L'observation des résultats montre que les répondants francophones du Grand Moncton ayant affirmé avoir une identité francophone forte sont légèrement plus enclins que ceux ayant affirmé avoir une identité bilingue forte à engager la conversation

Figure 3  
L'identité bilingue et francophone et l'initiation  
de la conversation en français

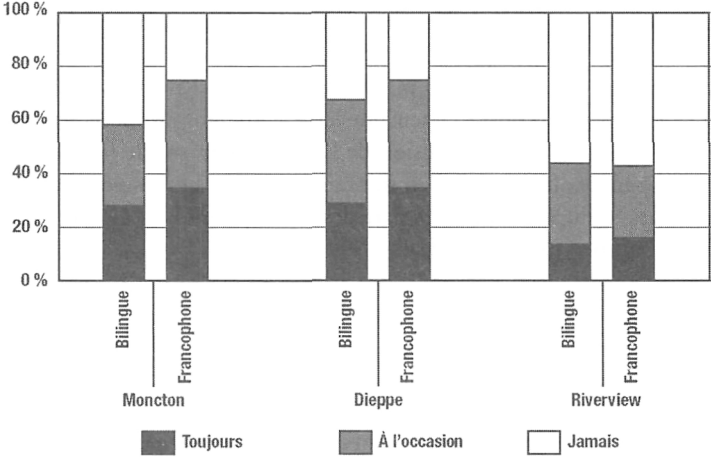
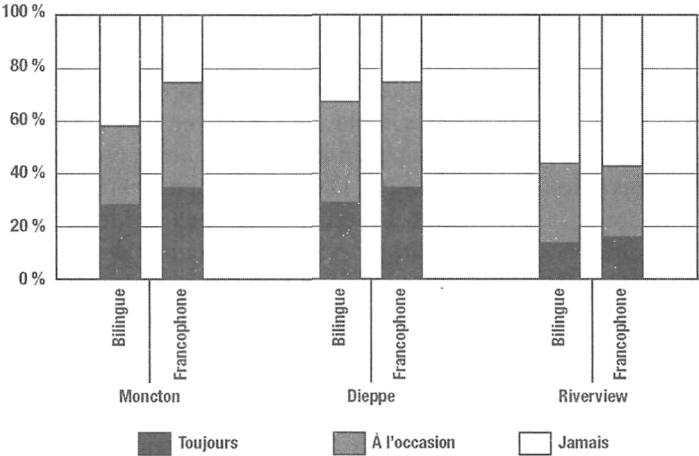


Figure 4  
L'identité bilingue et francophone et le choix des endroits  
où l'on offre du service en français du Grand Moncton



en français dans les endroits où ils ne connaissent pas la langue de service. Cependant, la différence observée n'est pas statistiquement importante, les francophones du Grand Moncton, qu'ils s'identifient comme fortement bilingue ou fortement francophone,

demeurant relativement engagés envers le français (figure 3). Le rôle du milieu et la différence en termes de capital linguistique entre Moncton, Dieppe et Riverview sont toutefois perceptibles dans les résultats portant sur l'engagement envers le français. En effet, 60 p. 100 des répondants francophones de Dieppe s'identifiant comme fortement bilingue entament toujours ou à l'occasion la conversation en français dans les endroits où ils ne connaissent pas la langue de service. À Moncton, où la vitalité est un peu moins forte, cette proportion s'élève à 55 p. 100, tandis qu'à Riverview, elle n'atteint que 35 p. 100. Les mêmes constats peuvent être faits en croisant les données sur l'identification avec une autre dimension de l'engagement, soit le fait de privilégier des endroits où on peut avoir un service en français (figure 4). Les résultats montrent encore une fois un certain engagement de la part des francophones du Grand Moncton, bien qu'il semble ici un peu moins grand.

### *L'identité et les comportements linguistiques*

Différentes études ont montré que l'identité se reflète dans les comportements linguistiques (Landry, Allard et Deveau, 2006). Aussi a-t-on analysé dans différents contextes l'effet de l'identité francophone et bilingue sur les pratiques linguistiques. À cet effet, on remarque encore une fois qu'il n'y a pas de différences importantes entre l'utilisation du français et le fait de s'identifier comme fortement bilingue ou fortement francophone. Cependant, on observe dans les deux cas que les répondants subissent une forte influence du milieu anglophone dominant quant à leurs choix individuels, notamment en ce qui concerne l'utilisation d'Internet et l'achat de livres, où l'anglais est très privilégié (figures 5 et 6). Le français demeure toutefois plus présent dans la sphère de la vie privée, alors qu'il est utilisé de façon régulière par la plupart des francophones du Grand Moncton, notamment à Moncton et à Dieppe (figure 7). Avec les amis, le français est également utilisé assez régulièrement par la plupart des répondants, bien que la tendance à l'utilisation de l'anglais soit plus importante qu'avec la parenté (figure 8). Les profils des trois municipalités composant le Grand Moncton présentent encore une fois des différences, les francophones de Dieppe étant plus enclins à utiliser ou à privilégier le français dans ces diverses circonstances que ceux de Moncton et surtout de Riverview. Ces différences reflètent ainsi les variantes en termes de capital linguistique communautaire des trois municipalités du Grand Moncton et montrent l'importance du milieu comme facteur explicatif des comportements linguistiques.

### *Discussion et réflexions*

Les résultats révèlent que le rapport à l'identité est complexe et que celle-ci est hybride, multiple, fragmentée, métissée et caractérisée par une mosaïque conflictuelle et stigmatisée. Cette constatation de la pluralité des identités, où plusieurs peuvent se superposer et où l'on oscille entre une identité choisie par des références culturelles et linguistiques partagées et une identité parfois imposée ou suggérée, permet donc

Figure 5

L'identité bilingue et francophone et l'utilisation du français sur Internet

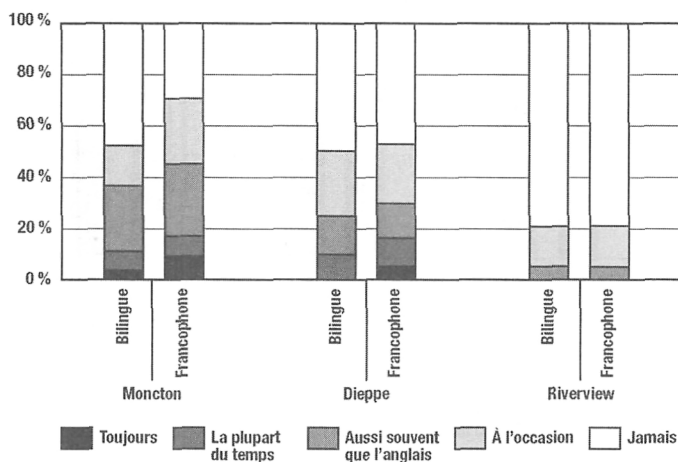
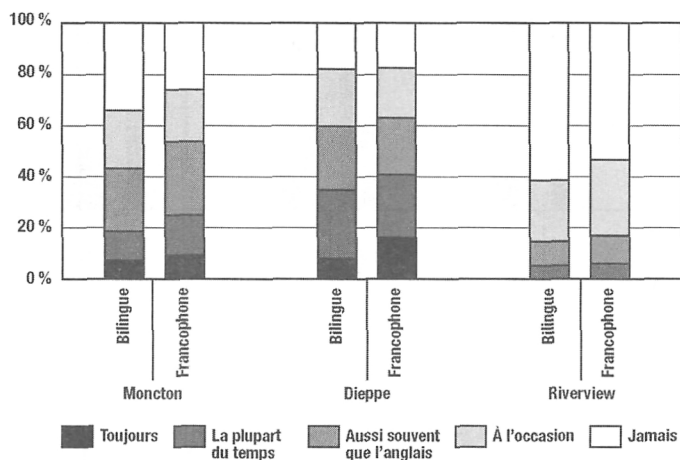


Figure 6

L'identité bilingue et francophone et l'achat de livres en français



d'expliquer et de comprendre la nouvelle forme d'identité qu'est l'identité bilingue, qui n'est pas nécessairement un synonyme d'assimilation, du moins à court terme, comme l'ont prétendu Bernard (1991, 1998) et Castonguay (1989).

Figure 7  
L'identité bilingue et francophone et l'utilisation du français avec la parenté

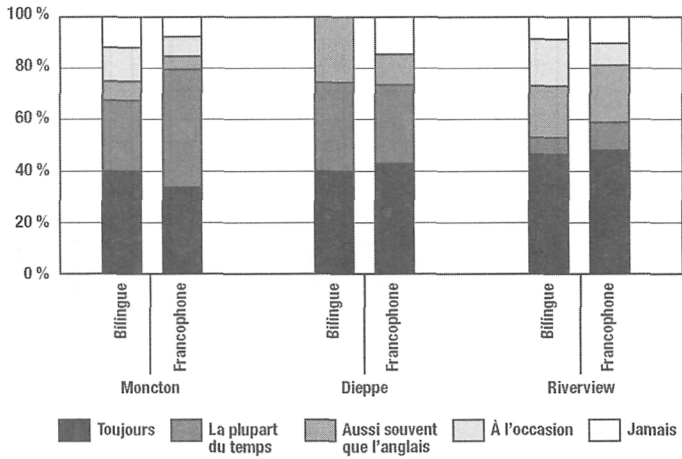
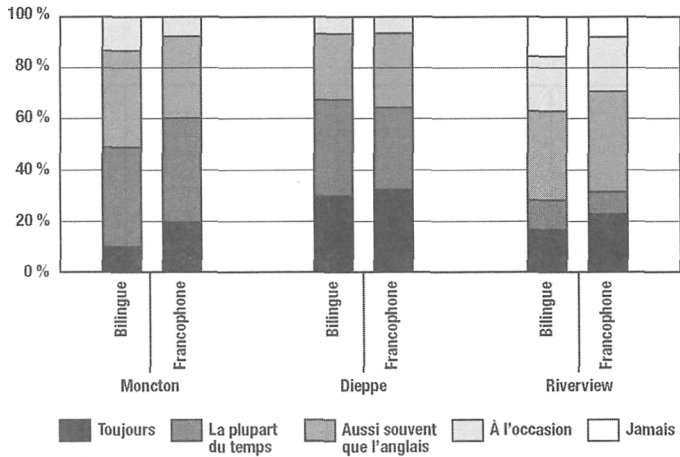


Figure 8  
L'identité bilingue et francophone et l'utilisation du français avec les amis



En effet, dans le monde de la francophonie « canadienne » et dans le cas qui nous intéresse, « acadienne », qui est un monde minoritaire, le concept d'identité bilingue est souvent perçu comme négatif et menant directement à l'assimilation au groupe majoritaire anglophone. Le bilinguisme qui prévaut en milieu minoritaire serait donc associé à un bilinguisme asymétrique dans lequel la langue maternelle française, normalement porteuse de la culture française, est reléguée au second rang. C'est d'ailleurs ce qu'affirme Roger Bernard (1998), qui montre, dans les résultats de son

projet *Vision d'avenir* mené auprès de 3 801 jeunes francophones hors Québec, qu'il se produit un rétrécissement des expériences langagières en français dans les milieux minoritaires. Ce rétrécissement dévoilerait, à son avis, des phénomènes de bilinguisation et d'anglicisation dans les comportements linguistiques. Mais la question est beaucoup plus complexe, comme en témoignent les résultats de la présente analyse. L'identité bilingue ne mènerait donc pas nécessairement à l'assimilation, mais représenterait plutôt une nouvelle forme identitaire, qui ne signifie pas absolument que l'on se comporte moins comme un francophone (Gérin-Lajoie, 2004). En ce sens, cette étude montre que l'usage du français est circonstanciel et contextuel. La situation de contact continuuel avec une autre langue que vivent les francophones en milieu minoritaire, notamment ceux du Grand Moncton, donne donc naissance à une identité hybride qui peut représenter un sentiment d'appartenance à la francophonie (Dallaire, 2003), comme l'indiquent les résultats de la présente étude.

Il ne faut cependant pas croire que les francophones en milieu minoritaire ne sont pas en proie à une assimilation linguistique. En effet, le contexte dans lequel ils évoluent, où la tendance est à la dispersion géographique des francophones, à leur minorisation croissante et à l'exogamie, fait en sorte que les transferts linguistiques s'effectuent de plus en plus facilement, ce que l'on peut d'ailleurs percevoir dans les comportements langagiers des francophones du Grand Moncton. Cependant, les résultats montrent également un certain engagement envers le français et une utilisation du français assez fréquente dans la vie privée, qui ne diffère pas selon que l'individu a une identité francophone forte ou une identité bilingue forte. Il faut donc nuancer cette thèse un peu prématurée selon laquelle l'identité bilingue mène directement à l'assimilation, le rapport à la langue étant beaucoup plus complexe et nuancé que ce que certaines études ont pu laisser entendre.

Par ailleurs, les résultats ont montré l'importance du milieu, du capital linguistique des communautés et de l'environnement social en tant que facteurs conditionnant l'identité. En effet, l'identité, qu'elle soit ethnique ou linguistique, est le produit d'un processus de socialisation ou d'interactions sociales qui fait que l'on ne naît pas francophone, anglophone ou bilingue, mais qu'on le devient (Heller, 1999; Juteau, 1983). Ces identités linguistiques existent parce qu'elles sont conditionnées par un déterminisme social très fort, et leur présence et leur force sont liées à la vitalité des groupes, expliquée en termes de capital linguistique (Landry et Allard, 1990). La présente étude met d'ailleurs en évidence l'importance de considérer la vitalité et le capital linguistique des communautés dans l'analyse de l'identité ethnique et surtout linguistique. Les différences dans les résultats des trois municipalités composant le Grand Moncton en témoignent bien. En effet, le bilinguisme et l'identité bilingue ne veulent pas dire partout la même chose et leurs influences ne sont pas les mêmes selon le milieu dans lequel on se trouve. Par exemple, dans un milieu qui ne bénéficie pas d'un grand capital linguistique comme Riverview, l'identité bilingue est plutôt soustractive, en ce sens que les comportements linguistiques sont davantage teintés de l'anglais, langue de la majorité. Inversement, dans un milieu où le capital linguistique est très fort



comme à Dieppe, l'identité bilingue se manifeste d'une façon plus additive, où la francité est plus centrale. Ainsi, les contacts fréquents avec l'endogroupe et avec l'exogroupe amènent les francophones à développer une identité bilingue plus ou moins forte, selon l'ampleur des contacts avec chacune des langues. Cette identité se positionnerait donc sur un continuum identitaire, associé à la vitalité du groupe (Landry, Allard et Deveau, 2006). Cependant, l'analyse effectuée ne tient pas compte de la dynamique langagière familiale, ni de l'exogamie ou de la langue de la scolarisation des répondants, qui viennent aussi influencer la construction identitaire. Elle ne tient pas compte par exemple de la francité au sein du milieu familial, qui agit pourtant comme contrebalancier au capital linguistique (Landry, Allard et Deveau, 2006). Par ailleurs, il faut aussi garder en tête dans l'analyse des résultats, que les trois localités composant le Grand Moncton, bien que différentes, sont toutes bien intégrées dans un ensemble régional plus large, ce qui vient atténuer les effets de la vitalité ethnolinguistique des francophones, notamment dans la communauté très peu francophone de Riverview.

### *Conclusion*

Bien qu'elle montre des résultats intéressants quant au rôle que joue le capital linguistique sur l'identité et sur la manifestation de cette identité bilingue dans l'engagement des francophones et dans leurs comportements linguistiques, la présente étude ne mesure pas explicitement la relation qui existe entre ces variables. De plus, l'identité francophone et l'identité bilingue n'étant pas exclusives, il importerait de les analyser en relation l'une avec l'autre. Il conviendrait en outre de définir plus explicitement cette identité bilingue, celle-ci s'insérant sur un continuum d'identité allant d'une identité francodominante à une identité anglodominante (Landry, Allard et Deveau, 2006). Néanmoins, on ne peut nier que l'identité bilingue est de plus en plus importante et que malgré les défis que posent aux minorités francophones les situations difficiles entraînées par le contact constant avec deux langues et deux cultures, les résultats de cette étude montrent qu'il n'y a pas lieu de s'affoler et qu'il n'y a pas de drame à voir dans la naissance et la prévalence d'une identité bilingue. Évidemment, l'hybridité identitaire peut avoir des conséquences sur la francité, mais ce qui importe, c'est de mettre un bémol à l'analyse de cette identité bilingue, celle-ci se manifestant différemment selon le milieu dans lequel on se trouve. L'analyse dans une perspective géographique, en faisant ressortir l'importance d'un regard qui tient compte du milieu, contribue donc à une meilleure compréhension de cette nouvelle forme de l'identité qu'est l'identité bilingue.

## NOTES

1. Cette analyse s'insère dans le cadre d'une recherche portant sur la vitalité communautaire des francophones en situation minoritaire, et est financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSHC). Ce projet a été mis en œuvre par une équipe pluridisciplinaire et pluriuniversitaire et cherche à associer et à confronter trois des dimensions de la vitalité des communautés francophones les plus souvent évoquées, mais rarement mesurées, à savoir les caractères de leur population francophone, leurs assises institutionnelles et l'identité et la participation de leurs membres. Une trentaine de communautés francophones, représentatives de la diversité des situations et choisies en fonction de la présence francophone aux échelles locale et régionale ont été visitées. Je profite de l'occasion pour remercier le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour son soutien financier à la réalisation de ce projet. Je remercie également l'équipe ayant participé avec moi à la collecte de données sur le terrain; Laurie Guimond, Julia Bresee, Benoît Desjardins, Natalie Riendeau ainsi qu'Isabelle Huard, ainsi que les chercheurs ayant conçu le projet; Anne Gilbert et André Langlois de l'Université d'Ottawa, Edmund Auger du Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta et Rodrigue Landry de l'Université de Moncton.
2. Toute personne appartenant à l'une ou l'autre des trois catégories suivantes a été considérée comme francophone : ayant le français (seulement ou avec une autre langue) comme langue maternelle, parlant le français (seulement ou avec une autre langue) le plus souvent à la maison ou déclarant avoir le français (seulement ou avec l'anglais) comme première langue officielle parlée.

## BIBLIOGRAPHIE

- ABOU, Sélim (1981), *L'identité culturelle : relations interethniques et problèmes d'acculturation*, Paris, Éditions Anthropos.
- BARTH, Fredrik (1969), *Ethnic Groups and Boundaries: the Social Organization of Culture Difference*, Boston, Little, Brown & Cie.
- BERNARD, Roger (1991), « Un avenir incertain : comportements linguistiques et conscience culturelle des jeunes Canadiens français », dans Roger Bernard (dir.), *Vision d'avenir*, livre III, Ottawa, Commission nationale d'étude sur l'assimilation, Fédération des jeunes Canadiens français.
- BERNARD, Roger (1998), *Le Canada français : entre mythe et utopie*, Ottawa, Le Nordir.
- BOURDIEU, Pierre (1982), *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- BRETON, Raymond (1994), « Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires : essai de typologie », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1 (printemps), p. 59-70.
- CARDINAL, Linda, Jean LAPOINTE et Joseph Yvon THÉRIAULT (1994), *État de la recherche sur les communautés francophones hors Québec, 1980-1990*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa.
- CASTONGUAY, Charles (1989), *La situation linguistique des jeunes francophones hors Québec*, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français.
- CLAVAL, Paul (1996), « Le territoire dans la transition à la postmodernité », *Géographie et cultures*, n° 20 (hiver), p. 93-112.
- CLAVAL, Paul (2003), *Géographie culturelle : une nouvelle approche des sociétés et des milieux. Deuxième partie : culture, vie sociale et organisation de l'espace*, Paris, Armand Collin.
- DALLAIRE, Christine (2003), « "Not Just Francophone": The Hybridity of Minority Francophone Youths in Canada », *Revue internationale d'études canadiennes = International Journal of Canadian Studies*, n° 28 (automne), p. 163-199.
- DORAIS, Louis-Jacques (2004), « La construction de l'identité », dans Denise Deshaies et Diane Vincent (dir.), *Discours et constructions identitaires*, Québec, CEFAN, Presses de l'Université Laval, p. 1-11.
- DORAIS, Louis-Jacques, et Edmund SEARLES (2001), « Identités inuit/Inuit identities », *Études Inuit Studies*, vol. 25, n° 1-2, p. 9-35.
- DURAND, Martin (2004), « Évolution et consolidation de l'espace francophone du Grand Moncton au Nouveau-Brunswick : 1960-2002 ». Thèse de maîtrise, Québec, Université Laval, [En ligne], [http://www.theses.ulaval.ca/2004/21595/21595.html] (28 mai 2005).

- GÉRIN-LAJOIE, Diane (2004), « La problématique identitaire et l'école de langue française en Ontario », *Francophonies d'Amérique*, n° 18 (automne), p. 171-179.
- GILBERT, Anne, André LANGLOIS, Rodrigue LANDRY et Edmund AUNGER (2005), « L'environnement et la vitalité communautaire des minorités francophones : vers un modèle conceptuel », *Francophonies d'Amérique*, n° 20 (automne), p. 51-62.
- GILES, Howard R., Richard Y. BOURHIS et Donald M. TAYLOR (1977), « Toward a Theory of Language in Ethnic Group Relations », dans Howard Giles (dir.), *Language Ethnicity and Intergroup Relations*, New York, Academic Press, p. 307-348.
- HAMERS, Josiane F. et Michel H. A. BLANC, (2000), *Bilinguality and Bilingualism*, 2<sup>e</sup> édition, Cambridge, University Press.
- HELLER, Monica (1999), *Linguistic Minorities and Modernity: A Sociolinguistic Ethnography*, New York, Longman.
- JUTEAU, Danielle (1983), « La production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéal », *Sociologie et sociétés*, vol. 2, n° 15 (octobre), p. 39-54.
- JUTEAU, Danielle (1994), « Essai – Multiples francophonies minoritaires : multiples citoyennetés », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1 (printemps), p. 33-45.
- LAFLAMME, Simon (2001), « Alternance linguistique et postmodernité : le cas des jeunes francophones en contexte minoritaire », *Francophonies d'Amérique*, n° 12 (automne), p. 105-112.
- LANDRY, Rodrigue, et Réal ALLARD (1990), « Contact des langues et développement bilingue : un modèle macroscopique », *La revue canadienne des langues vivantes = The Canadian Modern Language Review*, vol. 46, n° 3 (mars), p. 527-553.
- LANDRY, Rodrigue, et Réal ALLARD (1994), « Diagnostic sur la vitalité de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick », *Égalité*, n° 36 (automne), p. 11-39.
- LANDRY, Rodrigue, et Réal ALLARD (1996), « Vitalité ethnolinguistique : une perspective dans l'étude de la francophonie canadienne », dans Jürgen Erfurt (dir.), *De la polyphonie à la symphonie : méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, p. 61-88.
- LANDRY, Rodrigue, Kenneth DEVEAU et Réal ALLARD (2006), « Vitalité ethnolinguistique et construction identitaire : le cas de l'identité bilingue », *Éducation et francophonie*, vol. 39, n° 1 (printemps) p. 54-81.
- LANGLOIS, Simon, et Jocelyn LÉTOURNEAU (dir.) (2004), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- LIPIANSKI, Edmond Marc (1998), « L'identité personnelle », dans Jean-Claude Ruano-Borbalan (dir.), *L'identité : l'individu, le groupe et la société*, Auxerre, Éditions Sciences humaines, p. 21-29.
- PRUJINER, Alain, Denise DESHAIES, Josianne F. HAMERS, Michel BLANC, Richard CLÉMENT et Rodrigue LANDRY (1984), *Variation du comportement langagier lorsque deux langues sont en contact*, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme.
- RUANO-BORBALAN, Jean-Claude (1998), *L'identité : l'individu, le groupe et la société*, Auxerre, Sciences humaines Éditions.
- STATISTIQUE CANADA (2001), *Portrait des communautés de langue officielle du Canada 2001*, 94F0040XCB.
- TREMBLAY, Marc-Adélar (1983), *L'identité québécoise en péril*, Sainte-Foy, Éditions Saint-Yves.